

Rapport 2003 UNICEF

Un engagement sincère

La première publication du rapport annuel du bureau UNICEF Nouakchott pour une première constitue une réussite totale. D'abord l'impression d'une qualité se distingue par une esthétique fine et artistique. Ensuite, le contenu clair, précis et à la portée de tout le monde. Son organisation et sa présentation le rendent accessible au lecteur sans aucun brin d'ennui. C'est ainsi qu'on y apprend la mission pour laquelle était créé cet organisme spécialisé des Nations unies créé en 1946 consiste à protéger la vie des enfants du monde entier. Pour cela, l'UNICEF leur fournit nourriture, santé et protection. L'UNICEF est présent dans 162 pays et territoires.

En Mauritanie, la coopération avec l'UNICEF est basée sur un programme quinquennal qui s'étend de 2003 à 2008. En plus, des desseins tracés, inspirés de ceux de l'UNICEF pour l'enfant dans le monde, des priorités spécifiques ont été identifiées pour la Mauritanie. Il s'agit de l'éducation des filles, le développement intégré du jeune enfant, la vaccination, la lutte contre le VIH/Sida et la protection des enfants contre les violences, l'exploitation, les abus et les discriminations. Ce programme devrait être pris en compte dans la politique suivie par le gouvernement à travers ses planifications. C'est ainsi que 19.666.000 dollars soit l'équivalent de 5 milliards 250 millions d'ouguiyas ont été donnés par l'UNICEF à l'Etat mauritanien.

L'UNICEF dans l'accomplissement de sa mission, agit sur deux fronts. L'un national concerne exclusivement les domaines du plaidoyer en faveur de l'application des conventions relatives aux droits des enfants et des femmes (CDE et CEDEF). L'autre dit décentralisé a trait aux interventions dans des zones des territoires choisis sur la base de critères objectifs comme le degré de la pauvreté et l'existence de groupes vulnérables. Dans ce cadre, quatre wilayas en milieu rural (Brakna, Assaba, Gorgol et Guidimakha) sont cernés ainsi que des quartiers périurbains défavorisés des villes de Nouakchott et de Nouadhibou au total près de 1.148.000 personnes.

LES DOMAINES D'ACTION ET LES RÉSULTATS

La nutrition

35% tel est le taux de malnutrition chronique en Mauritanie. Les efforts de l'UNICEF visent à coordonner et appuyer les enquêtes de dépistage pour l'identification des enfants en situation de détresse nutritionnelle. La mise en place d'un réseau de 90 centres d'alimentation communautaires dans les wilayas du Brakna et de l'Assaba avec une offre d'un complément alimentaire à 4.500 enfants dans 90 villages. En plus, l'UNICEF a appuyé 29 centres de récupération et d'éducation nutritionnelle au profit des enfants souffrant de malnutrition sévère.

La santé

L'action de l'UNICEF se limite dans ce domaine à la prévention. Il n'y a rien de mieux indiqué pour la prévention que la vaccination. Quatre pandémies contre lesquelles l'UNICEF est entre en guerre. Il

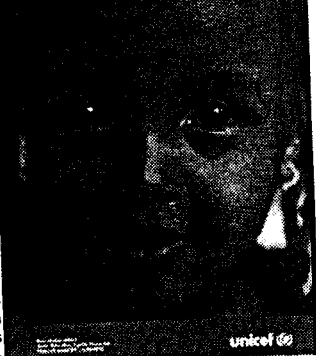
s'agit de la prévention de la rougeole de faire reculer le paludisme, de lutter contre le VIH/Sida et d'éradiquer le ver de guinée.

En 2003, l'UNICEF a épaulé le ministère de la Santé et des Affaires Sociales en vue de consolider les acquis et pérenniser les résultats probants obtenus. Tout comme l'UNICEF a contribué à améliorer les performances de la chaîne froid pour le maintien des vaccins à basse température pour favoriser une meilleure conservation et partant une plus grande efficacité.

L'éducation

Là aussi, l'UNICEF a déployé des efforts considérables en complétant et renforçant l'action de l'Etat mauritanien. C'est ainsi que dans le domaine de la petite enfance, il a secondé le Secrétaire d'Etat à la Condition Féminine avec la mise en place de cinq réseaux régionaux ainsi que le développement de centre de ressources pour la petite enfance. Dans le cadre de l'hygiène scolaire et la poursuite des études. L'UNICEF avait lancé un vaste programme visant à améliorer le cadre d'apprentissage. Baptisé "des écoles communautaires propres, saines et vertes" (ECPSV), ce programme tend à impliquer les

MAURITANIE RAPPORT ANNUEL 2003



parents dans l'environnement scolaire et dans le processus d'apprentissage de leurs enfants.

Promotion des droits

Le renforcement des réseaux en faveur des droits de l'enfance et de la femme par la création de l'Alliance avec des Imams et Oulémas de Mauritanie a constitué un pas important. Il en va de même pour l'implication de la société civile comme l'association des journalistes, les maires du Brakna et le groupe parlementaire. Enfin, en ce qui concerne la protection des enfants, l'UNICEF poursuit un intense plaidoyer pour que le gouvernement adopte le code de protection des enfants. Même son de cloche pour le sort des handicapés et les filles en situations difficiles.

A noter que ces efforts et ces actions bénéficient d'un suivi et d'une évaluation. C'est ainsi qu'une base de données est constituée à partir des services régionaux de la statistique afin d'assurer la disponibilité d'indicateurs fiables et récents sur la situation des enfants et des femmes nationale et régionale. En outre, il permet d'évaluer les résultats et l'efficacité du programme de coopération entre l'UNICEF et le gouvernement mauritanien.

SYNTHÈSE DE BA YOUSSEUF